

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal
du 24 juin 2026 à 18H30

Secrétaire de séance : Arnaud SEYLLER

Présents (10) : Wilfried TISSOT, Antoine MUSY, Laura TOCK, Mathilde PETIT, Pauline CHARLIN, Arnaud SEYLLER, Claire FOUCHÉ, Claude BLANKE, Sylvie BORELLI, Thierry DEVAUTON

Absents excusés (1) : Hervé JACQUIER

Absents (0) :

Pouvoirs (1) : Hervé JACQUIER donne pouvoir à Thierry DEVAUTON

Quorum (6) : atteint

DÉLIBÉRATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mai 2026 à l'unanimité du Conseil Municipal. Claire FOUCHÉ ne prend pas part au vote car elle était absente lors de ce conseil.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juin 2026 à l'unanimité du Conseil Municipal. Sylvie BORELLI ne prend pas part au vote car elle était absente lors de ce conseil.

Considérant que la délibération intitulé « Décision modificative n°3 » inscrite à l'ordre du jour du présent conseil municipal n'a plus lieu d'être en raison de la réévaluation en cours de la stratégie de financement pour le projet de la rénovation globale de l'ancienne école, il est proposé de la retirer de l'ordre du jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de supprimer la délibération susmentionnée de l'ordre du jour.

Considérant que la délibération intitulée « Choix des prêts bancaires pour la rénovation globale de l'ancienne école » inscrite à l'ordre du jour du présent conseil municipal n'a plus lieu d'être en raison de la réévaluation en cours de la stratégie de financement pour le projet de la rénovation globale de l'ancienne école, il est proposé de la retirer de l'ordre du jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de supprimer la délibération susmentionnée de l'ordre du jour.

À la demande de M. TISSOT Wilfried, maire, il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante : « Obtention du RIFSEEP ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cet ajout à l'unanimité.

Claude BLANKE arrive à 19h06 et n'a donc pas pris part aux votes précédents.

FINANCES – FISCALITÉ

2026-06-24-DCM43 Admission en non valeur de créances irrécouvrables

Le Service de Gestion Comptable propose au Conseil Municipal l'admission en non-valeur des sommes non recouvrées détaillées au sein du bordereau n°8171980533 pour un total de 305,29€. Les impayés constatés concernent l'assainissement collectif sur les années 2022 et 2023 et sont soit inférieurs au seuil de poursuite soit dus à des poursuites sans effet.

Néanmoins, il est proposé qu'une investigation soit menée afin de déterminer s'il serait, malgré tout, possible de recouvrer les créances en souffrance et pour améliorer le processus de recouvrement des créances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'ajourner cette décision à une date ultérieure.

PERSONNEL

2026-06-24-DCM44 Obtention du RIFSEEP

Le Maire rappelle que le régime indemnitaire communal a été fixé par délibération du conseil municipal du 20 Décembre 2017 2017-12-20-DCM82.

Dans son article1 intitulé bénéficiaires - la délibération stipule que :

« le présent régime indemnitaire est attribué aux agents relevant des cadres d'emplois mentionnés dans les tableaux ci-dessous, titulaires stagiaires à temps complet et non complet ainsi qu'à temps partiel, aux agents contractuels de droit public exerçant des fonctions comparables ».

La délibération du conseil municipal 2022-03-14-DCM14 du 14 mars 2022 fixe le versement des éléments constituant le RIFSEEP à tout agent justifiant de 6 mois consécutifs de contrat dans la collectivité.

Afin de simplifier le dispositif et d'attribuer des montants d'indemnités à tous les agents, il est proposé au Conseil municipal d'amender la délibération 2022-03-14-DCM14 du 14 mars 2022 qui fixe le versement des éléments constituant le RIFSEEP à tout agent justifiant de 6 mois consécutifs de contrat dans la collectivité et d'attribuer le versement des éléments constituant le RIFSEEP à tout agent à compter de la signature du contrat de travail.

Cette disposition, si elle est adoptée par le Conseil municipal prendra effet rétroactivement pour tous les contrats signés à partir du 1^{er} mai 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE le versement des éléments constituant le RIFSEEP à tout agent à compter de la signature du contrat de travail.

DIT que cette disposition prend effet rétroactivement pour tout contrat signé à partir du 1^{er} mai 2026.

INFORMATIONS

Commémoration du maquis de Chartreuse

Une forte affluence a été notée lors de cet événement. Pour la commémoration de l'année prochaine, des réunions préparatoires seront proposées à Saint Pierre d'Entremont Isère, notamment pour optimiser l'organisation ainsi que les discours qui seront prononcés dans le cadre de cet événement important de notre vallée. Le Conseil remercie l'ensemble des parties prenantes.

Chartreuse Tour de l'association Dynamoov

Une rencontre a eu lieu au cirque de Saint Même, lors d'une étape du raid à vélos adaptés « Chartreuse Tour », organisé par l'association Dynamoov, du 9 au 11 juin, au départ de Voiron et avec une arrivée au Charmant Som.

Dynamoov est une association engagée qui organise des aventures sportives inclusives afin de permettre à des enfants et jeunes en situation de handicap de vivre des expériences fortes, aux côtés d'athlètes et de bénévoles. À travers les raids organisés, ils œuvrent pour changer le regard sur le handicap et favoriser l'inclusion.

Retour sur la commission tourisme

Plusieurs axes de développement ont été abordés lors de cette première session de la mandature qui débute. Tout d'abord, le tourisme vert, l'écotourisme, la mobilité douce ont été mis en avant comme des priorités. Un objectif d'augmenter les séjours plutôt que les excursions à la journée a été discuté.

Dans le cadre de ses missions, la communauté de commune possède un service tourisme de 3 employés à temps plein. Ce service gère plusieurs sites typiques de chartreuse dont le cirque de Saint Même, la via-ferrata de Roche Veyrand, ... Cette gestion est réalisée en direct ou via des sous-traitants. A été noté également l'objectif de développer la mobilité douce type vélo. Le collectif « Montagne autrement » et ses projets ont été présentés.

Une augmentation de la taxe de séjour prévue à partir de janvier 2027 est à prévoir suite à une analyse comparée des taxes de séjour avec des territoires voisins. Sur cette taxe, 105.000 euros ont été collectés en 2025 sur plus de 307 hébergeurs sur l'ensemble de la communauté de communes. Un questionnaire sur la pertinence de cette forte augmentation a été posé lors de cette commission, et l'évaluation du niveau de cette taxe sera requestionné pendant le mandat.

Retour sur la commission déchets

Une trentaine de personnes était présente à cette commission. Le service déchets intègre quatre salariés. Les responsabilités de ce service sont la collecte des ordures ménagères, les prestations de services associées, la collecte du tri, la prévention et la communication sur les biodéchets, notamment à propos des sites de compostages collectifs ou composts individuels ainsi que l'animation pédagogique dans les écoles.

La communauté de commune offre un service en cas de débordement des points de collecte, des ajouts de containers temporaires peuvent être installés sur demande.

A été discuté le retour d'expérience des containers à cartons qui ont été mis en place dans la vallée des Entremonts ces derniers mois. Les habitants de notre village font preuve de sérieux pour l'aplatissement des cartons. C'est un franc succès.

Sur 2025, un total de plus de 11.000 tonnes de déchets ont été pris en charge dans notre communauté de communes, incluant 3.400 tonnes d'ordures ménagères, 511 tonnes de multi matériaux, 702 tonnes de verre, 43 tonnes de textiles ainsi que plus de 7000 tonnes provenant des déchetteries. Globalement, versus 2024, relative stagnation des volumes, voire une baisse de 4,5 % des tonnages de déchetteries et de 1 % des ordures ménagères. Par habitant, en 2025, 563 kg/habitant/an en 2025 ont été pris en charge contre 575,81 kg/habitant/an de déchets, soit une faible baisse.

Notre communauté de communes est, au regard des données 2025, un territoire moteur sur la gestion des biodéchets, obligatoire depuis le 1 janvier 2025, avec un meilleur taux de gestion des biodéchets résiduel par rapport à la moyenne nationale.

Concernant la déchetterie d'Entre-deux-Guiers, une barrière à lecture de plaque sera prochainement déployée pour mieux contrôler les flux de déchets.

Un tour des communes sera prochainement réalisé par le service pour se rapprocher des problématiques locales.

Association AADEC

Un nouveau bureau a été élu dans cette association avec 6 personnes et une nouvelle présidence. Un projet abordé lors de cette AG est que l'AADEC pourrait déménager dans les locaux en cours de travaux de l'ancienne école, partiellement ou totalement.

Après 6 ans de fermeture, les associations sont prêtes à redémarrer pour proposer des activités dans le gymnase dont la réouverture est prévue le mardi 1^{er} septembre.

Enfin, concernant l'accueil de loisirs, une démarche est en cours pour intégrer plus d'enfants de Saint Pierre de Chartreuse.

Troupe de théâtre « Les enfants de Chartreuse »

Depuis longtemps maintenant, cette troupe gérée par l'AADEC organise un spectacle de théâtre avec des enfants de notre territoire. De nombreuses représentations seront réalisées comme chaque fin d'année. Pendant une semaine, l'ensemble des acteurs prépare ensemble la pièce à venir. La représentation pour notre village sera le 20 février 2027 à 17 heures avec pour thème « Gaston Lagaffe réveille Victor Hugo ». Une participation de 350 euros est fournie par notre commune pour cet événement.

Caserne d'Entremont le Vieux

La rénovation attendue et nécessaire de la caserne de sapeurs pompiers de notre vallée en Savoie a été discutée. Ce projet est urgent pour fournir à nos sapeurs pompiers des conditions de travail plus décentes et adapter le bâtiment aux besoins réels. Le projet est actuellement en cours de discussion avec deux scénarios de programme envisagés. Des discussions sont également en cours sur le mode de financement de ce projet vital pour nos villages savoyards.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Franc succès de cette démarche avec des ateliers qui rencontrent un grand succès. Une expérimentation est en cours pour évaluer la population de chauves souris de notre territoire. Concernant les espaces naturels sensibles, nous sommes en attente des réponses du département.

Chemins ruraux

Pour l'accès aux alpages par le chemin des Varvats, un rendez-vous productif a été réalisé entre toutes les parties prenantes, notamment avec la conservatrice de notre parc et les agriculteurs concernés. La première montée en alpage a été réalisée ce lundi 22 juin après des premiers travaux de sécurisation. La reprise des travaux est prévu après le 15 août pour préparer la descente des alpages.

Coopérative agricole

Sur l'impulsion d'un agriculteur de notre village, une réunion a été réalisée pour aborder la place de nos agriculteurs dans notre vallée. Plusieurs sujets ont été abordés, comme l'infrastructure de nos agriculteurs avec des bâtiments qui sont peu nombreux et, pour certains, âgés. Nos

agriculteurs ne bénéficient pas toujours d'outils de travail adaptés permettant de bonnes conditions de travail.

L'importance des agriculteurs dans le maintien de nos paysages a également été abordé et l'importance fondamentale du métier d'agriculteur dans notre territoire. La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, en partenariat avec la commune, continue de mener des actions pour soutenir nos agriculteurs et mettre en place une politique foncière locale cohérente, afin d'améliorer la gestion des parcelles pour faciliter l'installation de nouveaux jeunes agriculteurs pour notre production laitière, tout en améliorant la communication et la sensibilisation auprès de nos habitants de l'importance de cette filière pour notre bien commun.

Retour sur la commission urbanisme

Les projets en cours restent la loi ZAN (zéro artificialisation nette des sols) ainsi que l'étude de la trame noire, une aide pour mieux gérer l'éclairage nocturne. Le 30 juin, une mesure sera réalisée dans le village pour évaluer l'exposition lumineuse résiduelle de nos éclairages.

Retour sur la commission de la transition

La commission s'est tenu le 9 juin et a permis d'approfondir les axes définis en avril, ainsi que d'évoquer les actions concrètes autour de 5 grands axes, à savoir des animations autour de l'alimentation, des ateliers de cuisine partagée, les paniers solidaires, les visites d'exploitations agricoles, et le mois de la transition alimentaire. Il est dès à présent possible de s'inscrire sur ces actions.

Les ordonnances vertes

C'est une action de prévention à l'exposition des femmes enceintes aux perturbateurs endocriniens. Cela consiste à fournir aux femmes enceintes des paniers de fruits et légumes bio, locaux ainsi que du matériel pour le soin du bébé sans substance dangereuse.

Ce projet serait porté par l'AADEC. Chaque femme enceinte obtiendrait une ordonnance de la part de son professionnel de santé pour enclencher le processus. C'est à la commune de monter ce projet auprès de l'ARS. L'ARS prendrait 50 % du montant de la démarche, et 50 % serait à la charge des communes ou d'autres financeurs. La durée du projet serait de 2 ans. Financement à recevoir pour le 10 septembre. Le conseil propose de chercher des financements auprès d'entreprises privées ou auprès de la Fondation de France.

Inauguration de l'exposition « Un lieu, des œuvres : les Entremonts »

Lancement officiel de l'exposition « Un lieu, des œuvres : les Entremonts » qui a été inaugurée le 19 juin 2026. Plus de 60 personnes ont été au rendez vous de cette inauguration. Dans le cadre de cette exposition, la mairie a acheté des infrastructures modulaires qui pourront être utilisées pour toutes les expositions ultérieures. L'objectif étant d'aider les artistes en proposant un lieu d'exposition ainsi que de recevoir des fonds qui seront utilisés pour la rénovation de l'église.

École

Le voyage scolaire s'est très bien passé. Concernant la vague de chaleur en cours, il a été décidé que les enfants seraient exemptés de classe les après-midi. Des ventilateurs ont été achetés pour les classes. Une réflexion sera menée pour améliorer les conditions des enfants pendant les vagues de chaleur, et notamment par une réflexion de la végétalisation des environs proches de l'école et notamment une couverture végétale de la cour de l'école.

Retour sur la commission enfance/jeunesse

Le gros sujet est l'accueil de loisirs et notamment l'équité de ce service pour l'ensemble des communes de notre communauté, à la fois dans la disponibilité des offres et les montants

demandés aux parents. A également été abordé la question de la cohabitation des associations et activités proposées dans la maison Hermesende dans notre village.

Le développement des temps périscolaires a été abordé dans cette commission ainsi que les rattachements des élèves aux écoles des communes où ils ne résident pas.

Refonte du site internet

Une présentation a été réalisée pour impulser la modification à venir de notre site internet. Des orientations ont été prises pour définir les besoins de notre commune et réfléchir à proposer une refonte du site internet aux bénéfices de nos usagers.

Financement des toilettes sèches

2.500 euros seront alloués par la commune à la mise en place de toilettes sèches à Saint Même pour un budget total de 35.000 euros.

Chats errants sur la commune

Deux cages ont été achetées pour capturer les chats errants, les stériliser avant de les relâcher afin de lutter contre la prolifération des chats errants.

Station d'épuration

Un rapport avait été commandé pour définir les contours de la rénovation à venir de notre station d'épuration. Ce rapport a été reçu et des recommandations ont été faites. Les détails concrets de ce rapport seront abordés lors d'un prochain conseil.

Conseil des hameaux

Une réunion de travail est prévue le 6 juillet 2026 pour relancer la thématique des conseils de hameaux et impulser une vie démocratique locale et active.

Conseils municipaux

Les dates des conseils municipaux sont les suivantes :

- 16 juillet 2026
- 7 septembre 2026
- 5 octobre 2026
- 9 novembre 2026
- 14 décembre 2026

La séance du Conseil Municipal se termine à 23h30

*Le prochain conseil Municipal se tiendra le **16 juillet 2026** à 18h30
Salle verte de la Maison Hermesende*

Le Maire



Le secrétaire de séance

